

La personne et la nature

Le concile de Chalcédoine (451), repris et développé par les conciles postérieurs, a exprimé la foi de l'Église au Christ de la façon suivante :

« Suivant donc les saints Pères, nous enseignons tous unanimement que nous confessons *un seul et même Fils*, notre Seigneur Jésus-Christ, le même parfait en divinité, et le même parfait en humanité, le même vraiment Dieu et vraiment homme composé d'une âme rationnelle et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité et consubstantiel à nous suivant l'humanité, en tout semblable à nous sauf le péché, avant les siècles engendré du Père selon la divinité, et aux derniers jours le même (engendré) *pour nous et pour notre salut* de la Vierge Marie, Mère de Dieu selon l'humanité, *un seul et même Christ*, Fils, Seigneur, l'Unique-Engendré, reconnu *en deux natures*, sans confusion, sans changement, sans division et sans séparation, la différence des natures n'étant nullement supprimée à cause de l'union, la propriété de *l'une et l'autre nature* étant bien plutôt sauvegardée et concourant en *une seule personne et une seule hypostase*, un Christ ne se fractionnant ni se divisant en deux personnes, mais *un seul et même Fils*, Unique-Engendré, Dieu Verbe, Seigneur Jésus-Christ, selon que depuis longtemps les prophètes l'ont enseigné de lui, que Jésus-Christ lui-même nous l'a enseigné et que le symbole des Pères nous l'a transmis » (*Les conciles œcuméniques, Les Décrets*, t. II-1 : *Nicée à Latran V*, éd. G. Alberigo et alii, Paris, 1994, p. 199-201).

1. La personne

1.A. Sens modernes de la personne

En simplifiant quelque peu, on peut retenir trois sens ou aspects principaux de la notion de personne dans la réflexion théologique et philosophique moderne (voir Ladrière, biblio 6.1.26).

1° *Une notion morale de la personne*. Être une personne c'est avoir l'indépendance et l'autonomie dans son agir. La personne se caractérise ici par la libre disposition de soi-même. La notion de **liberté** est au centre de cette première approche, ainsi que celle de **responsabilité**, de **dignité** et de **respect**. Cet aspect de la personne est ancien (par exemple au concile de Constantinople III, qui associe la liberté à la *nature* !), mais il est particulièrement présent dans la modernité, notamment chez Kant qui définit la personne par sa liberté face à la nature. Pour Kant, la personne est l'individu seul responsable de lui-même (accent individualiste du sujet) : il peut se donner sa loi (autonomie et liberté : la personne est législatrice). La personne est ce qui possède une dignité intrinsèque, ce qui est vu comme une fin en soi, digne de respect.

2° *Une notion psychologique de la personne*. Liée au thème de la liberté, c'est ici la notion de **conscience de soi** qui se trouve au cœur de la notion de personne. Cet aspect est présent dans l'Antiquité (par exemple chez saint Augustin) mais il a pris un relief spécial dans la modernité, notamment à partir de Locke et de Descartes au XVII^e siècle (voir A. de Libera, biblio 6.1.34). John Locke (1632–1704) définit la personne comme « un être pensant et intelligent, doué de raison et de réflexion, et qui peut se considérer soi-même comme soi-même ». La personne se comprend alors comme un sujet *qui pense et qui en a conscience* (conscience de soi). On voit ici la personne comme un être qui a conscience d'être un "je" face à autrui et face au monde, un "je" qui rapporte à lui-même son agir et qui se perçoit comme un centre de pensée et d'action. Cette conscience de soi, avec la liberté, est un aspect central de la notion moderne de sujet. Ces deux premiers aspects ont en commun de placer l'accent sur la **vie de l'esprit**.

[N.B. De manière fort réductrice, certains philosophes en sont venus aujourd'hui à saisir la "personne" comme l'être qui est capable de former des projets.]

3° *Une notion relationnelle de la personne.* Tandis que les deux premiers aspects soulignent davantage l'aspect *individuel*, ce troisième aspect souligne la **relation** comme intervenant dans la constitution même de la personne humaine. Cette notion moderne de la personne comme sujet relationnel a ses origines en philosophie (Hegel) et en sociologie (Durkheim). Suivant les auteurs, on souligne alors soit l'importance déterminante de la relation à Dieu (par ex. J. Ratzinger, en référence à la doctrine trinitaire de la personne ; ou K. Rahner, pour qui l'homme est fondamentalement « être de transcendance »), soit la relation interpersonnelle et la relation sociale (avec, dans ce cas, le risque de définir la personne par la reconnaissance sociale), soit l'ouverture et la responsabilité pour autrui (cf. E. Levinas, dans une perspective éthique, qui ne développe cependant guère la notion de "personne" : la responsabilité se trouve dans la fragilité exposée du visage d'autrui ; pour Levinas, « la responsabilité pour autrui ... est principe d'individuation absolue ») — La relation à Dieu et à autrui occupe bien sûr une place centrale, mais on peut cependant douter qu'il revienne à la relation de constituer la personne comme telle : voir G. Emery, « Personne humaine et relation : la personne se définit-elle par la relation ? », biblio 6.1.19 (cet article est disponible en ligne : <http://doc.rero.ch/record/257503>).

1.B. Sens métaphysique de la personne

La théologie chrétienne (christologie et théologie trinitaire), dès l'Antiquité puis au Moyen Âge, a forgé une *notion ontologique* de personne avec une profondeur *métaphysique*. La personne se définit alors par la consistance de l'être subsistant, intelligent et libre. La définition la plus fameuse est celle de Boèce : « La personne est une substance individuelle de nature rationnelle (*naturae rationabilis individua substantia*) » (Boèce, *Contre Eutychès et Nestorius* ; biblio 6.1.6, p. 304-305).

Saint Thomas d'Aquin a repris cette définition de Boèce (*Somme de théologie* I, q. 29, a. 1 ; pour la pensée de saint Thomas sur la personne, voir H. Dondaine, biblio 6.1.12 ; G. Emery, biblio 6.1.20). À la racine de la liberté, de la conscience, de la relation à Dieu et de l'intersubjectivité, nous découvrons qu'il y a un *soi*, qui se saisit et se comporte comme *soi* parce qu'il est constitué comme tel par ses principes ontologiques (nature rationnelle), et parce qu'il est un "en-soi", un "pour-soi", qui se tient par lui-même et se possède dans l'être (c'est-à-dire : une substance). Cette dimension ontologico-métaphysique n'est pas première dans l'ordre de la découverte mais dans celui de la réalité : elle constitue le principe radical de l'ouverture, de la conscience de soi, de l'agir libre et des relations.

Pour Thomas d'Aquin, la *manifestation* de ce qu'est une *personne* se prend de la *liberté d'agir* qui appartient aux êtres doués d'intelligence : la personne est l'individu doué d'intelligence qui est capable d'agir par soi, qui possède la maîtrise de ses actes, c'est-à-dire qui est capable de se porter librement, par son agir, vers la fin qu'il saisit par son intelligence (*ST* I, q. 29, a. 1). Intelligence et liberté trouvent leur assise dans la substance. L'approche métaphysique ne doit donc pas être opposée aux notions psychologique (liberté et conscience), intersubjective ou relationnelle de la personne, mais elle les fonde plutôt et les *intègre*. Il faut donc chercher à saisir comment les divers aspects de la personne peuvent être réunis dans une vue intégrale et cohérente, sans simplification réductrice (cf. G. Emery, biblio 6.1.17).

La personne est une substance individuelle (hypostase) dotée d'une nature capable d'exercer des actes intelligents et libres (une substance individuelle d'une nature apte à ces actes). La personne se définit alors par l'intégration des trois éléments suivants :

1° *Substance* : ce qui est apte à exister par soi, en soi, et non dans un autre (la substance se distingue de l'accident). Définie comme substance, la personne est ce qui possède son être propre de manière complète, en soi et par soi, ce qui exerce comme à son propre compte l'acte d'exister ("mode d'être substantiel"). L'agir caractéristique de la personne est proportionné et consécutif à ce mode d'être de la substance (l'agir

suit l'être). La personne comporte donc dans sa définition la subsistence (= la substance en tant qu'elle existe par soi et en soi, et non pas dans un autre).

2° *Intellectualité (et liberté)* : c'est la détermination ultime qui fait de telle substance individuelle une personne, à savoir la *faculté*, appartenant à la *nature*, de saisir le vrai et d'aimer librement le bien (impliquant la dimension de relation au monde, à autrui, à soi et à Dieu par l'intelligence, l'amour et l'agir libre). C'est la dimension spirituelle de la personne. Cf. le document par lequel le Concile de Constantinople III, en 681, adressa ses résultats à l'empereur : « Nous ne nions donc pas la volonté naturelle ni l'activité naturelle de son humanité [le Christ Jésus] pour ne pas réduire à néant ce qui est capital dans l'économie de notre salut. ... Rien d'autre en effet ne constitue la perfection de la substance humaine que la volonté (*thelèma*) essentielle par laquelle la force du libre arbitre (*autexousiotès*) est gravée en nous » (F.-X. Murphy et P. Sherwood, *Constantinople II et Constantinople III*, Paris, 1974, p. 321).

3° *Individualité* : l'individu désigne littéralement ce qui est in-divis en soi, 1° *non divisé* et 2° *distinct* des autres. Au coeur de la personne se trouve le caractère irréductible du réel singulier. Dans la définition de la personne, le terme "individu" signifie le mode d'être du réel singulier.

La subsistence, la nature intellectuelle et l'individualité fondent la *dignité* de la personne. Avec ces éléments, la notion de personne est *analogue* : elle s'applique de manière diversifiée à la personne en Dieu (c'est alors la *relation* qui permettra de penser la personne !), à la personne humaine ainsi qu'aux anges.

N.B. Concernant l'analogie entre personne divine et personne humaine, la tradition théologique réserve la constitution relationnelle de la personne strictement aux seules personnes divines : « Bien que la relation soit contenue dans la signification de la personne divine, il n'en va pas de même dans la signification de la personne des anges ou de la personne humaine » (Thomas d'Aquin, *ST I*, q. 29, a. 4, ad 4). En effet, « dans les créatures, la distinction des suppôts ne revient pas aux relations, mais elle doit avoir lieu par des principes essentiels : car dans les créatures, les relations ne sont pas subsistantes » (*ST I*, q. 39, a. 1, ad 1). Cela signifie que « autre chose est de chercher la signification du nom *personne* en général, et autre chose de chercher la signification de la *personne divine* » (*ST I*, q. 29, a. 4, resp.).

Il faudra donc distinguer : 1° une *notion commune* de « personne » qui s'applique par analogie aux personnes divines et aux personnes humaines (ainsi qu'aux anges ; c'est la définition de Boèce : la personne est une « substance individuelle de nature raisonnable ») ; 2° une *notion propre ou spéciale* de "personne humaine", et une *notion propre ou spéciale* de "personne divine". Cette notion propre ou spéciale fait intervenir, comme élément déterminant, *l'individuation* de la personne. En Dieu Trinité, il s'agit des relations. Les personnes divines consubstantielles se distinguent par des relations (propriétés relatives) auxquelles elles s'identifient. Chez nous, personnes humaines, l'individuation a lieu par la matière (ou, si l'on préfère, par l'union substantielle de *ce* corps à *cette* âme). Ce qui me distingue *radicalement* des autres personnes humaines, ce ne sont pas d'abord mes relations (elles contribuent évidemment à développer ma distinction personnelle et à former mon identité dans le cours de mon existence), mais c'est l'union substantielle de mon corps et de mon âme qui constitue la personne que je suis, au fondement de mes relations. Pour davantage de détails sur ces deux notions, voir G. Emery, biblio 6.1.17.

Ces considérations invitent à redécouvrir la valeur de la définition de la personne par Boèce : elle offre une notion *analogue* de « personne » qui s'applique, de manière différenciée, à Dieu, aux anges et aux hommes. De son côté, la notion propre ou spéciale de "personne divine" se caractérise par un aspect qui ne *peut pas* être attribué aux créatures (la relation subsistante), car il s'agit d'une prérogative exclusivement divine ; et, de même, la notion propre de "personne humaine" tient compte de ce qui revient proprement aux hommes (l'union substantielle de l'âme rationnelle et du corps) et qui ne *peut pas* être attribué à Dieu.

Cela étant posé, la personne humaine *participe* bien à la relationalité des personnes divines. La personne humaine n'y participe cependant *pas* en tant qu'elle serait *constituée comme personne* par une relation ou par des relations. Elle y participe principalement par sa *nature rationnelle*, en tant que cette nature est un principe de connaissance et d'agir libre. La relationalité est inscrite dans la nature intellectuelle de la personne humaine, destinée à s'accomplir dans ses relations à autrui et fondamentalement dans sa relation théologique à Dieu, par la participation à la vie intra-trinitaire (l'accomplissement, par la grâce, de l'image de Dieu inscrite dans la nature humaine). La personne humaine développe ses potentialités, prend conscience d'elle-même, accomplit son identité dans l'histoire et réalise sa vocation par ses relations interpersonnelles, conformément à sa nature d'image de Dieu, en vue de la relation envers Dieu comme seul Bien ultime capable de combler parfaitement la personne créée.

1.C. « La personne (*persona*) signifie une certaine nature avec un certain mode d'exister. En effet, la nature que la personne inclut dans sa signification est la plus digne (*dignissima*) parmi toutes les natures : il s'agit de la nature intellectuelle prise de manière générique. Et de même, le mode d'exister que la personne comporte est le plus digne (*dignissimus*) : être une réalité qui existe par soi » (saint Thomas d'Aquin, *De potentia*, q. 9, a. 3, resp.)

Sur ce texte, on peut voir G. Emery, biblio 6.1.20, dont une version anglaise antérieure plus brève est disponible online : <http://doc.rero.ch/record/31375>).

2. La nature

2.A. Les sens aristotéliens de la nature (parmi plusieurs !)

2.A.1 « La nature (*phusis*) est le principe et la cause du mouvement et du repos pour la chose en laquelle elle réside immédiatement, par essence et non par accident » (Aristote, *Physique*, Livre II,1 ; 192 b 21-23) ; « La nature [...] c'est le principe du mouvement premier pour tout être naturel en lequel il réside par essence » (*Métaphysique*, livre Δ, 4 ; 1014 b 18-20 ; pour un commentaire de cette définition, qui souligne le sens "relatif" de la nature comme "principe", voir Thomas d'Aquin, *Super Physic.* II, lib. 1, n° 145).

2.A.2 « Par extension, dès lors, et d'une manière générale, toute substance (*ousia*) est appelée nature (*phusis*) d'après la forme, parce que la nature d'une chose est aussi une sorte de substance » (*Métaphysique*, Livre Δ, 4 ; 1015 a 11-13). Voir M.-J. Dubois, *Aristote, Livre des acceptions multiples*, Commentaire philosophique, Saint-Maur, 1998, p. 41-46.

2.B. La nature suivant Thomas d'Aquin

« Le mot 'nature' vient du verbe 'naître'. 1° Il a d'abord été employé pour signifier la génération des vivants, ce qu'on appelle naissance ou propagation. 2° Puis le mot 'nature' a signifié le principe de cette génération. 3° Et, parce que le principe de la génération chez les vivants leur est intrinsèque, le mot 'nature' en est venu à désigner tout *principe intérieur du mouvement*. C'est en ce sens qu'Aristote donne cette définition : 'la nature est le principe du mouvement dans l'être où ce mouvement existe par soi et en soi'. 4° Or ce principe est soit la forme, soit la matière ; le mot 'nature' signifiera donc tantôt l'une, tantôt l'autre. 5° Et parce que la fin de la génération est, dans l'être engendré, l'essence de l'espèce, que signifie la définition, il s'ensuit que l'essence de l'espèce, elle aussi, est appelée 'nature'. C'est ainsi que Boèce définit la nature : 'la différence spécifique informant un être', c'est-à-dire qui achève la définition de l'espèce. C'est donc ainsi que nous parlons ici [dans la doctrine de l'union hypostatique] de la nature, selon qu'elle signifie *l'essence ou la quiddité de l'espèce* » (ST III, q. 2, a. 1, resp.).